

AVEC L'APPROBATION DE L'AUTORITÉ DIOCÉSAINÉ
ET DES SUPÉRIEURS DE L'ORDRE

Protestation : Les Rédacteurs de la *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte* déclarent vouloir se conformer entièrement aux prescriptions du Pape Urbain VIII dans sa Constitution *Sanctissimus*.

XXIV° 1
190
Revue



ORS
de
ava
l
pér
ont
I

tonne, les c
veillée plus

Alors sur
frémissement

le anxiété ;
Et bientôt
l'air, ou les ;
murailles (s)

La victim
demande :

Comment
teurs ? ? ? .